

**CATEGORIE U13F
2013 - 2014**

I | ENGAGEMENTS

Ils se font par écrit sur le formulaire spécifique et doivent parvenir au Comité **avant la date indiquée sur le formulaire**

II FORMULE

Le championnat de l'Ain est établi en tenant compte du nombre d'équipes engagées en Pré Ligue et de leur maintien ou non dans ce championnat

Les équipes sont inscrites en 2 catégories : Débutants et Confirmés. Les équipes inscrites en débutants ne pourront, sauf cas exceptionnel étudié par la commission sportive, intégrer la 1^e série.

Phase Brassage

*** Déroulement**

La constitution des poules est réalisée par tirage au sort.

Les rencontres se déroulent en match aller uniquement

La première phase se déroulera de **fin septembre à fin novembre** afin d'effectuer un classement pour déterminer les niveaux des équipes engagées (1^{ère} série et suivantes)

Après la phase Championnat Ligue de brassage, les équipes du département qui ne seraient pas qualifiées pour le championnat régional réintègrent le Championnat de l'Ain 1^{ère} série)

Les équipes inscrites en confirmés disputeront la dernière journée le 30 novembre (lieu à confirmer) qui servira de match de classement

*** Classement**

Il sera établi en tenant compte :

- 1) Du nombre de points
- 2) Du point average = nombre de points marqués / nombre de points encaissés
- 3) Si, à la fin de la Phase Brassage, 2 ou plusieurs équipes sont à égalité de points, elles seront départagées en tenant compte :
 - Du meilleur point average.
 - En cas d'égalité de ce dernier, le calcul du point average sera effectué sur la base des résultats de toutes les rencontres que les équipes auront disputées dans la poule.
- 4) Une équipe avec des points de pénalité sera considérée avec le plus faible point average

Phase Championnat

*** Déroulement**

Une deuxième phase se déroulera de **mi-décembre à fin mai** afin de déterminer le classement de la catégorie, par poule de 8 équipes au maximum et rencontres aller - retour.

*** Composition : 1 poule en 1^{ère} série + 1 poule en 2^{ème} série**

- 1^{ère} série : sont retenus **à minima**
 - Les 6 premières suite aux poules de brassage confirmées
 - Les 2 relégués de Ligue si tel est le cas
 - les meilleurs suivants de chaque poule, en fonction du nombre de places disponibles et selon le classement (point average)
- 2^{ème} et 3^{ème} série : les autres équipes en fonction de leur classement à l'issue de la phase de brassage départementale

* Arbitrage: sous la responsabilité des clubs

Phases finales (1ères et 2^{ème} série)

*** Déroulement**

Les demi-finales mettront en présence les 4 premières équipes (pour chaque série) : 1/4 et 2/3

Le titre de Champion de l'Ain sera décerné au vainqueur de la finale de la 1^{ère} série

Le titre de Trophée U13F sera décerné au vainqueur de la Finale 2^{ème} série

*** Arbitrage**

- 1/2 finales : frais d'arbitrage pris en charge par les clubs selon une caisse de péréquation
- finales : frais d'arbitrage pris en charge par le Comité.

* OTM (1/2 finales et finales) : chaque équipe devra présenter 1 OTM. En cas d'absence, une pénalité financière sera appliquée

NB : Si une série est constituée de 6 équipes ou moins, la commission sportive proposera une formule pour organiser des rencontres supplémentaires.

Phases finales (1ères et 2^{ème} série)

III QUALIFICATIONS

* Ages :

- années **2002- 2001**
- surclassements simple par le médecin de famille : années **2003**

* Nombre de joueurs autorisés : 10 maximum

* Types de licences autorisées

- Licences JC : sans limite
- **Licences JC1, JC2, JT : 5 maximum**
- Licences AS : 0

* Couleurs de licences autorisées

blanc (BC) : sans limite

IV HORAIRES DES RENCONTRES

- **Semaine : jusqu'à 18h00**
- **Samedi : de 13h00 à 18h00 (tolérance de 10h00 à 11h30 pour les cas exceptionnels tels surcharge de planning)**
- **Dimanche : de 13h00 à 16h00 (tolérance le matin à partir de 10h00 pour cas exceptionnels)**

- **et selon l'horaire établi par le club recevant en absence de modification d'horaire prévue par les règlements Généraux, validés par la Commission Sportive**

V REGLEMENT DE JEU

- Temps de jeu :
 - 4 périodes de 7'
 - intervalle de 2' entre 1^{ère} et 2^{ème} période et entre 3^{ème} et 4^{ème} période
 - intervalle de 7' à la mi-temps
 - prolongation(s) de 3' avec intervalle de 2'. En cas de résultat nul, une (obligatoire) ou plusieurs prolongation(s) de 3 minutes chacune sera (seront) joué(es) jusqu'à obtention d'un résultat positif.
 - 2 temps morts en 1^{ère} mi temps - 3 temps morts en 2^{ème} mi temps
- Participation : Tout joueur inscrit sur la feuille de marque doit obligatoirement participer à une période complète au cours de la 1^{ère} mi-temps (1^{ère} et 2^{ème} période)
- Entrées en Jeu : voir Règlement Officiel
- Changements de joueurs

Aucun changement de joueur n'est toléré au cours des deux 1^{ère} périodes sauf pour remplacer un joueur blessé ou exclu du jeu pour 4^{ème} fautes. Le joueur soigné peut reprendre sa place et dans ce cas, avec nécessairement la rotation entre les 2 mêmes joueurs.

Dans le cas de la 4^{ème} faute, possibilité de changement

Les changements sont libres en 3^{ème} et 4^{ème} période

- Joueurs absents : Un joueur inscrit sur la feuille de marque et absent au début de la 2^{ème} période de la 1^{ère} mi-temps ou ne pouvant participer à la rencontre pour cause de santé ou de blessure doit être rayé avant le début de cette 2^{ème} période. Ce fait doit être signalé au dos de la feuille de marque et contresigné par les deux entraîneurs
- Capitaine : Il n'y a pas de capitaine dans cette catégorie
- Attaque – Défense :
 - en attaque :
 - A. jouer le jeu rapide afin d'éviter que la défense ne se replace
 - B. favoriser le jeu en mouvement afin de limiter les aides défensives (le jeu avec écran n'est pas autorisé).
 - en défense :
 - C. favoriser le jeu homme à homme afin d'éviter toutes défenses statiques et repliées (les défenses de zone et ½ terrain ou tout terrain sont proscrites)
 - D. sur le porteur de balle : pression et contrôle du porteur de balle sur tout le terrain et ½ terrain
 - E. sur non porteur de balle : suivre tous les déplacements de son joueur en interdisant tout flottement excessif

Donc défendre en homme à homme afin d'éviter toutes défenses statiques et repliées.

VI MATERIEL

- Ballons : taille n°6

Le club recevant est tenu de fournir les ballons (échauffement et rencontres)

- Panneaux : voir Règlement Officiel
- Lignes : ligne des lancers-francs à 4 mètres du panneau, soit 0,60 mètres en avant de la ligne des lancers-francs d'un terrain normal.

Le joueur ayant choisi sa position de tir (ligne normale ou 0,60m en avant) ne doit pas toucher ou franchir cette ligne jusqu'à ce que le ballon ait pénétré dans le panier ou ait touché l'anneau.